

LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Les citoyens sont de plus en plus nombreux à souhaiter être davantage impliqués dans les prises de décisions concernant les projets locaux ou nationaux. En effet, ils ont à cœur d'être entendus, informés et de participer à façonner leur lieu de vie.

En entrant dans le processus de démocratie participative, ils apportent une vision pratique de terrain, mais adoptent également une conscience plus pointue des enjeux des projets et des territoires. Les solutions co-construites et partagées offrent une meilleure adaptabilité, en toute transparence.



De nombreux outils d'intelligence collective permettent de faciliter la participation citoyenne de manière tout à fait accessible. En région Grand-Est, certaines collectivités, qu'elles soient reconnues Agenda 21 ou dans une démarche de projet territorial de développement durable, les mettent déjà en pratique. Elles nous font un retour à travers ce document de synthèse. Une occasion de référencer des actions locales concrètes, de mettre en avant des initiatives et de s'inspirer les uns des autres pour avancer vers la société de demain qui se veut plus participative.

Merci aux collectivités pour leur implication dans la rédaction de ce document.

Pour rappel, la Charte de la Participation du Public (2016) liste les bonnes pratiques de la participation et invite les porteurs de projets comme la société civile et tous les acteurs du territoire à travailler main dans la main pour le bien commun.

Lien : <https://www.ecologique-solaire.gouv.fr/charte-participation-du-public>



Les Objectifs de Développement Durable (ODD) auxquels répondent ces projets participatifs :

- Bonne santé et bien-être
- Villes et communautés durables
- Partenariats pour la réalisation des Objectifs



Lien : <https://www.ecologique-solaire.gouv.fr/ODD>

SOMMAIRE

La Participation Citoyenne dans la prise de décision	3
QUESTIONNAIRE / SONDAGES	3
CONSULTATIONS SUR LES PROJETS URBAINS.....	3
DEBATS	4
FORUM	4
BUDGET PARTICIPATIF.....	4
RENCONTRE MAIRE / HABITANTS	5
CONSEILS DE QUARTIERS	5
CONSEILS CITOYENS	5
COMMISSIONS PARTICIPATIVES.....	6
LIEU DÉDIÉ A LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE.....	6
La Participation Citoyenne en action	7
ATELIERS PARTICIPATIFS	7
A destination des associations	7
A destination de tous les acteurs du territoire : Visions +21.....	8
A destination de tous les acteurs du territoire : autres ateliers	9
INCROYABLES COMESTIBLES	9
JOURNEE CITOYENNE	10
CHANTIERS PARTICIPATIFS	10
REALISATION D'UN ATLAS PARTICIPATIF	11
PARTICIPATION A LA BIODIVERSITE	11
FETES ET ACTIONS CITOYENNES.....	11
SERVICES CIVIQUES	12
Divers	12
LE LABEL « TERRITOIRES HAUTEMENT CITOYENS »	12
REMARQUES GENERALES	13
BRUYERES	13
METZ.....	14

La Participation Citoyenne dans la prise de décision

QUESTIONNAIRE / SONDAGES

➤ L'exemple de la Communauté de Communes de Bruyères, Vallons des Vosges



Un questionnaire a été distribué à tous les foyers, dans chaque conseil municipal et aux lycéens du territoire, pour mieux connaître les besoins et les priorités des différents publics cibles.

Lien : http://www.ccb2v.fr/le_projet_de_territoire.php

Les points positifs :

- Recueillir le ressenti des citoyens et enrichir le diagnostic essentiellement basé sur des données statistiques
- Cerner les spécificités de chaque tranche d'âge
- Une très large distribution permet de remémorer le projet de territoire à l'ensemble de la population

Les limites :

- Travail d'analyse fastidieux
- Manque de représentativité de certaines tranches d'âge



Remarques :

Le taux de retour dépend en partie de la complexité des questions qui peuvent rapidement être un frein pour certains répondants.

Le traitement des données doit être anticipé au moment de la conception du questionnaire pour éviter les biais méthodologiques et obtenir une analyse la moins subjective possible.

➤ L'exemple de Montigny-lès-Metz



La ville met en place un système de sondages sur Facebook ; pour l'instant bons retours sur les sujets très porteurs (comme le passage à la semaine de 4 jours), peu de retours sur d'autres sujets.

CONSULTATIONS SUR LES PROJETS URBAINS

➤ L'exemple de Metz



Que ce soit des concertations urbaines, des balades sur sites, des diagnostics ou des marches participatives, les acteurs du quartier et les habitants sont consultés sur les projets urbains en cours ou à venir. 91 consultations des habitants ont eu lieu en 2015.

Ensemble, services de la Ville et habitants réfléchissent sur toutes sortes d'aménagements urbains lors de ces rendez-vous. Les idées des habitants sont travaillées et mises en œuvre par les services de la ville.

Lien : http://metz.fr/pages/citoyennete/democratie_participative/democratie_participative.php

DEBATS

➤ L'exemple du Pays Terres de Lorraine

Une tournée du film « Qu'est-ce qu'on attend ? » de M.M. Robin (2016) a été organisée dans les 4 intercommunalités qui composent le territoire. La projection ouverte au grand public a été suivie d'un temps de débat où les avis et idées de chacun pour faire évoluer le territoire pouvaient être exprimés.



FORUM

➤ L'exemple du Pays Terres de Lorraine

Il s'agira d'un temps fort pour présenter ce qui se fait ici et ailleurs pour faire vivre la démocratie (intervention de Jo Spiegel, maire de Kingersheim, pionnier dans les démarches de démocratie participative), échanger sur les actions locales et les encourager à se poursuivre. Ce forum participera à la refonte du Conseil de Développement sur Terres de Lorraine (information aux acteurs, appel à candidature le cas échéant).



BUDGET PARTICIPATIF

➤ L'exemple de Metz

Grâce à ce dispositif, les habitants proposent et décident des aménagements pour leur quartier, pour leur ville. Les idées proposées doivent servir l'intérêt général et relever d'une dépense d'investissement.



Toutes les idées sont étudiées par les services municipaux en fonction de 3 critères (intérêt général – dépense d'investissement - compétences de la Ville) et sont classées en fonction de leur faisabilité ou non. La liste des idées est publiée avec une réponse pour chacune des idées. Lors de réunions entre Comités de quartier, habitants, proposant(s) et services municipaux, les idées réalisables sont affinées, si nécessaire, pour devenir des propositions plus précises. Le Comité de quartier fait part de son point de vue sur le site Internet.



Sur metz.fr, les internautes choisissent les propositions qu'ils préfèrent. Les actions sont ensuite priorisées lors d'une grande réunion publique qui se tient à l'Hôtel de Ville. Chaque présence vaut une voix. En fin d'année, le Conseil Municipal entérine les décisions.

Lien : <https://metz.fr/jeparticipe/#/>

➤ **L'exemple d'Épernay**

En plus d'un budget participatif de 100 000 euros, un budget participatif spécial « développement durable » a été mis en place pour des projets portés par des associations. Les projets sont choisis par vote des citoyens.

RENCONTRE MAIRE / HABITANTS

- Réunions Maire / Habitants (Colmar, Épernay ...)
- Visites de quartier du Maire (Metz, Épernay ...)
- « Talk du Maire » : les habitants ont 1 mois pour poser leurs questions au Maire, qui leur répond à travers des vidéos disponibles sur le site internet (Épernay)

Lien : <http://www.epernay.fr/talk-du-maire>

CONSEILS DE QUARTIERS

➤ **L'exemple de la Ville de Colmar**

Les conseils de quartiers sont des lieux d'échange et de dialogue entre les habitants d'un quartier et les représentants de la municipalité. Ils ont pour objectif de permettre une meilleure prise en compte des réalités quotidiennes de chaque quartier dans le processus de décision municipale.

Les conseils de quartiers encouragent à la vie démocratique locale, incitent à une citoyenneté active directe au niveau de la vie des habitants du quartier. Ce sont des lieux d'information réciproque, de dialogue, d'expression, de réflexion et d'échanges habitants/élus.

Ils veillent à favoriser la participation des habitants à l'évolution de leur cadre de vie en offrant les conditions favorables à l'écoute, au recueil et à la mise en débat des propositions émanant des habitants. Ils se réunissent plusieurs fois dans l'année.

CONSEILS CITOYENS

➤ **L'exemple de la Ville de Colmar**

Les conseils citoyens sont autonomes et indépendants. Ils sont composés d'un collège "habitants" du quartier (50% à minima) et d'un collège "associations et acteurs locaux", commerçants et professions libérales.

Les conseils citoyens de Colmar participent activement aux travaux et au suivi des politiques de rénovations urbaines des quartiers concernés.

Autres conseils :

- Le Conseil Municipal des Enfants
- Le Conseil des Sages
- Le Conseil des jeunes
- ...

COMMISSIONS PARTICIPATIVES

➤ **L'exemple d'Ungersheim**

Un cadre est défini, l'ouverture se concrétise par le dialogue et le respect de la différence. Les orientations proposées ne peuvent pas déborder les limites d'un budget voté par le Conseil Municipal risquant d'enclencher de facto des augmentations d'impôts.

Ainsi se réunissent au sein de commissions participatives des femmes et des hommes de bonne volonté afin de travailler ensemble pour le village d'aujourd'hui et de demain. Ces commissions une fois installées planchent sur des thèmes choisis d'un commun accord, élaborent des propositions soumises pour validation au CM.

Source : <https://www.mairie-ungersheim.fr/la-commune/les-commissions-participatives/>

LIEU DÉDIÉ A LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

➤ **L'exemple de Kingersheim : la Maison de la Citoyenneté**

La Maison de la Citoyenneté se présente comme le lieu central de Kingersheim où s'exercent les fonctions essentielles de la démocratie : la délibération, l'élaboration et la coproduction avec les habitants, la décision politique et l'implication citoyenne.

Elle se compose entre autre de la salle de convivialité et de l'Agora. La salle de convivialité est un espace privilégié de délibération et d'implication des Kingersheimois engagés dans les conseils participatifs et les ateliers de travail sur la citoyenneté.

L'Agora est un espace configuré pour favoriser l'écoute, le dialogue et l'échange, équipé d'un vidéo-projecteur et d'un système de diffusion et de sonorisation professionnelle pilotée par régie. Il accueille toutes les réunions officielles nécessaires à la vie démocratique et institutionnelle de la commune (ex : les conseils municipaux) mais aussi toutes les rencontres importantes organisées dans le cadre des Etats-Généraux Permanents de la Démocratie (réunions publiques, conférences, conseils participatifs...).

Source : <http://www.ville-kingersheim.fr/Democratie/Les-Etats-Generaux-Permanents-de-la-Democratie-EGPD/La-Maison-de-la-Citoyennete-dediee-aux-pratiques-democratiques>



La Participation Citoyenne en action

ATELIERS PARTICIPATIFS

A destination des associations

➤ **L'exemple de la Communauté de Communes de Bruyères, Vallons des Vosges**

L'équipe projet a élaboré un outil participatif pour recueillir la vision des présidents d'associations sur le territoire et connaître les difficultés spécifiques qui touchent les associations.



Atelier en 2 étapes :

1ère étape : Elaboration d'adjectifs qualificatifs pour le territoire de manière individuelle puis collective. Cette étape était prévue pour renforcer le diagnostic de territoire par une approche sensible des acteurs associatifs du territoire. Elle permettait également de créer un dialogue entre les participants dans l'objectif de « briser la glace » et de faciliter les échanges de la deuxième étape.

2ème étape : Travail sur des situations fictives en relation avec les problématiques du monde associatif et propositions de pistes de réflexion.



Les points positifs :

- Rôle actif des participants
- Temps de rencontre entre acteurs associatifs qui permet de créer de nouveaux liens, de nouveaux projets collectifs

Les limites :

- Investissement en temps de la part des organisateurs

Remarque :

Cette animation a nécessité la mise en place de 4 ateliers en simultané et donc la présence de 4 agents-animateurs. Si les élus peuvent animer ce type de réunion, nous le déconseillons. En effet, ces derniers peuvent se retrouver pris à parti dans des débats et perdre la neutralité que doit conserver un animateur.

A destination de tous les acteurs du territoire : Visions +21



➤ L'exemple de la Communauté de Communes de Bruyères, Vallons des Vosges

Cet outil propose différents ateliers sur la prospective territoriale au cours d'une journée (+ une demi journée entre élus). Il aide les participants à se détacher du quotidien pour se projeter dans un territoire de demain - horizon 20 ans et autorise plus facilement la recherche d'actions innovantes et durables.

A Bruyères, ce sont 60 participants (responsables associatifs, habitants volontaires, représentants du monde socio-économique, techniciens de la collectivité et élus) qui ont participé à la construction d'une stratégie territoriale de développement durable.



Les points positifs :

- Outils accessible, accueilli très favorablement par tous les participants et facilement transposable
- Participation d'acteurs du territoire nombreux et variés

Les limites :

- Attention à la temporalité du projet. L'atelier Visions +21 a été organisé très tôt dans la démarche, soit près d'un an avant les premiers ateliers participatifs du plan d'actions. Ce fort élan de mobilisation n'a pas pu être maintenu dans le temps ; ce qui a pu créer des déceptions pour les participants. Une dynamique participative peut rapidement s'essouffler.



A destination de tous les acteurs du territoire : autres ateliers



➤ **L'exemple de la Communauté de Communes de Bruyères, Vallons des Vosges**

Suite à la validation de la stratégie du territoire par le conseil communautaire, 10 ateliers de 2h chacun ont été organisés pour permettre à l'ensemble des acteurs qui le souhaitait de proposer des actions dans le cadre du projet de territoire (2 ateliers par axe, 1 table par enjeu).

Chaque participant disposait d'une feuille listant les problématiques pour chaque enjeu, les actions déjà engagées par la Communauté de Communes et des notions pouvant permettre d'enrichir le débat. A la fin de la première heure, il leur était remis des articles de presse venant d'autres territoires et présentant des actions jugées innovantes par l'équipe projet de territoire.

Les points positifs :

- Emergence de 188 propositions d'actions, dont 80 ont été retenues par le comité technique pour être proposées aux élus communautaires

Les limites :

- Investissement important en temps de la part des organisateurs
- Difficulté de remobiliser à nouveau tous les acteurs. Plusieurs acteurs notamment associatifs auraient apprécié l'organisation, au préalable, d'une grande réunion qui aurait permis de présenter la démarche des ateliers.

INCROYABLES COMESTIBLES



➤ **L'exemple de Metz**

La collectivité met à disposition des espaces publics afin que les citoyens puissent les cultiver en autonomie, dans la gratuité, le partage, et en libre accès. Des rencontres sont organisées par les habitants des quartiers afin de jardiner collectivement, de partager des savoirs, de créer du lien. Plus de 20 lieux ont été créés dans Metz.



JOURNEE CITOYENNE

➤ L'exemple de la Ville de Colmar

Des citoyens se mobilisent sur une journée pour participer à des chantiers d'intérêt général dans la ville. En donnant un peu de leur temps et de leur énergie, ils permettent la réalisation de travaux de proximité utiles à tous.



Avec environ 292 bénévoles contre 211 en 2016, la deuxième édition de la Journée Citoyenne a eu lieu le 20 mai 2017. L'investissement de chaque participant, à titre individuel, en famille ou au sein d'un groupe, a très largement contribué à la réussite de cet événement.

Les points positifs :

- Engagement volontaire de chacun
- Moment de convivialité qui permet de créer du lien social et l'appropriation de l'espace collectif
- Bilan très positif

Les travaux de rénovation et de nettoyage, notamment des cours d'eau, ont été remarquables et valoriseront encore d'avantage l'engagement citoyen.



CHANTIERS PARTICIPATIFS

➤ L'exemple d'Ungersheim

Des chantiers participatifs sont à l'honneur dans la commune sollicitant une participation des citoyens dans la phase de réalisation comme lors de la plantation de 1 500 arbustes pour recréer des potagers ou lors de la construction de la ferme (isolation en bottes de paille installée sous forme de chantier citoyen).

REALISATION D'UN ATLAS PARTICIPATIF

➤ L'exemple de Montigny-lès-Metz

Réalisation d'un atlas participatif de la biodiversité communale.

Remarque : difficultés à mobiliser.



PARTICIPATION A LA BIODIVERSITE

➤ L'exemple d'Epernay

Epernay a créé « le Chemin des Abeilles » : il s'agit d'inciter les habitants à mettre en place chez eux de quoi attirer les pollinisateurs afin de créer un "chemin" à travers Epernay. Les participants sont géolocalisés et référencés.



FETES ET ACTIONS CITOYENNES

➤ L'exemple de Metz : Les habitants font les spectacles

Les membres de Bouche à Oreille se sont entourés de plus de 300 habitants et d'artistes invités pour proposer un parcours à travers les rues de Borny. Menés par des guides, les curieux déambulent et assistent à des spectacles (danse, théâtre, musique...). La soirée continue en musique, avec un concert en plein air et le partage de cuisines du monde.



➤ L'exemple de Kingersheim : « La Célébration : Tous engagés ! »

La Ville organise depuis 2012 une soirée dédiée à l'engagement, destinée à réunir et à mettre à l'honneur tous ceux qui se sont impliqués tout au long de l'année : bénévoles des associations, membres des conseils participatifs, du Réseau d'Echange de Savoirs, de l'épicerie solidaire et sociale...

Autres fêtes et actions :

- La fête des voisins (Colmar, Metz ...)
- La fête du bénévolat (Colmar ...)
- La fête des quartiers (Colmar ...)
- Printemps des citoyens (Metz)
- Accueil des nouveaux arrivants (Metz ...)

SERVICES CIVIQUES

➤ L'exemple de Kingersheim

Le service civique est conçu comme un moment où les jeunes peuvent se consacrer à servir l'intérêt général, tout en ayant l'opportunité de se développer personnellement et de vivre pendant quelques mois une expérience de mixité. Le service civique met en avant cette envie de se rendre utile, de s'engager en faveur des autres.



Les missions à Kingersheim :

- Animation, médiation et accueil dans les quartiers,
- Inventaire, informatisation et animation des Bibliothèques
- Accompagnement du fonctionnement de l'épicerie sociale et solidaire
- Accompagnement des seniors et des personnes en situation d'isolement

Divers

LE LABEL « TERRITOIRES HAUTEMENT CITOYENS »

➤ L'exemple de Mulhouse

Mulhouse est labellisée « Territoires Hautement Citoyens » : outils, méthode et réseau pour améliorer en continu la démocratie sur un territoire vers une citoyenneté active au service de l'intérêt général.



Mulhouse met en avant la participation citoyenne à travers notamment :

- la prise de décision

Participer à différents conseils citoyens (conseil municipal des enfants, conseil des jeunes, conseil des ados, conseil citoyen, conseil des anciens, conseil partenarial des affaires sociales, conseil participatif du plan climat, conseil d'école, conseil de développement de M2A).

Assister aux séances du conseil municipal, rencontrer le maire lors de ses visites de quartier, assister aux réunions publiques des élus, permanences d'élus dans les quartiers.

- la mise en action

Participer à la journée citoyenne, participer à un atelier urbain, participer à une réunion de concertation, suivre les travaux d'une commission municipale, rejoindre un réseau santé de quartier, rejoindre le centre socio-culturel du quartier, s'inscrire au collectif « Droits et pauvreté », participer à un groupe local de coordination prévention sécurité, rejoindre le groupe de suivi renouvellement urbain, rejoindre le bistro des associations, s'impliquer dans la démarche « Mulhouse, territoire de coresponsabilité », faire de la co-évaluation participative, organiser des fêtes de voisins et des fêtes de quartier.

Lien : <http://www.territoires-hautement-citoyens.fr/>

REMARQUES GENERALES

BRUYERES

La démarche participative initiée par la Communauté de Communes de Bruyères, Vallons des Vosges n'a eu que des retombées positives pour la structure et son territoire, elle a en effet permis :

- De mieux faire connaître les compétences portées par la Communauté de Communes ;
- De favoriser des rencontres entre les acteurs notamment entre associations ;
- De faire naître des synergies entre réseaux d'acteurs ;
- De mettre en lumière les attentes de la population et de découvrir des champs d'actions encore peu investis par les collectivités locales ;
- D'apaiser les tensions qui pouvaient exister sur certaines problématiques ;
- De faire connaître aux partenaires potentiels la stratégie du territoire et les volontés politiques.



Cette réussite s'explique par un fort portage politique, ainsi que par la prise en compte des enseignements et écueils des structures s'étant précédemment lancées dans ce type de démarche. Mais aussi et surtout car l'ensemble des temps forts participatifs s'inscrivaient dans une stratégie globale, et que la collectivité a pris le temps de créer des outils pédagogiques et ludiques, de les tester et le cas échéant de les amender avant de les intégrer à la démarche participative. Aussi, si les coûts de réalisation de l'ensemble des manifestations restent très raisonnables, il faut, pour mener à bien ce type de démarche, un réel investissement en matière d'ingénierie territoriale. Néanmoins, il faut souligner que si la structure n'a pas connu de problème particulier lors de la mise en œuvre de sa démarche participative, cette dernière reste relativement complexe.

Le temps nécessaire à l'élaboration d'un projet participatif n'est pas à négliger. Un projet de territoire participatif se construit sur un temps long. Ce temps est nécessaire pour fait naître une pratique participative chez les habitants.

Car même si de plus en plus de citoyens aspirent à participer à la co-construction de l'espace public, il ne faut pas oublier qu'en milieu rural cette pratique est récente, peu usitée et que seuls quelques citoyens ont l'habitude de s'exprimer et de formuler leurs idées en public.

Enfin, et en guise d'ouverture aux futures structures souhaitant se lancer dans ce type de démarche, on observe un certain phénomène « d'entre-soi ». En effet, les profils des participants étaient relativement homogènes en matière d'âge (surreprésentation des personnes de soixante ans et plus) et de catégories socio-professionnelles (surreprésentation des chefs d'entreprises ou cadres notamment pour le public des moins de 60 ans).

La démarche participative ne touche réellement qu'une partie de la population. Ce sont effectivement souvent les mêmes personnes avec une expérience d'engagement associatif, politique ou d'entrepreneuriat, issues pour la plupart de la classe moyenne qui assistent aux ateliers participatifs. D'autre part, la participation à l'atelier requière une certaine disponibilité que toutes les classes d'âge et catégories socio-professionnelles n'ont pas.

Aussi la participation citoyenne reste une problématique importante et complexe qui s'invente, s'ajuste, s'affine tout au long de la démarche projet.

METZ

La Ville de Metz est l'initiatrice d'un réseau regroupant les grandes villes de l'Est partageant l'idée de décider autrement en donnant aux habitants un pouvoir de co-construction de leur cité. Ce réseau permet à ceux qui pratiquent la démocratie participative au quotidien de partager leurs expériences. C'est aussi un espace de conception de nouvelles idées et de nouveaux outils pour travailler encore mieux avec les habitants.



(Source : Faire Ensemble – Ville de Metz – Service Citoyenneté et Démocratie Participative)



Contact

Carine MONTAIS – carine.montois@developpement-durable.gouv.fr
Chargée de Mission Projets Territoriaux de Développement Durable
DREAL Grand-Est – Site Metz Chappe